



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rwanda

Question écrite n° 50215

Texte de la question

M. Michel Fromet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation rwandaise. En effet, le Rwanda a été confronté, au cours des dernières années, à de graves difficultés depuis les massacres d'avril 1994 jusqu'aux troubles survenus à l'occasion du retour massif des populations rwandaises dans leur pays au mois de novembre dernier. Aujourd'hui, les plus graves difficultés semblent dissipées. Toutefois, une amélioration continue de la situation au Rwanda dépend à la fois d'une normalisation politique et institutionnelle et d'une stabilisation économique. Pour mener à bien cette évolution, le Rwanda doit pouvoir compter sur le soutien de l'un de ses partenaires historiques et naturels, la France. Il souhaite savoir quel est, à ce jour, l'état des relations bilatérales France-Rwanda. Il souhaite, en outre, connaître les dispositions prises par la France pour soutenir cette évolution et les mesures complémentaires qui pourraient être prises.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50215

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1585